

S161-22F

Détecteur de mouvement LS radio, 90°, 12 m, NF



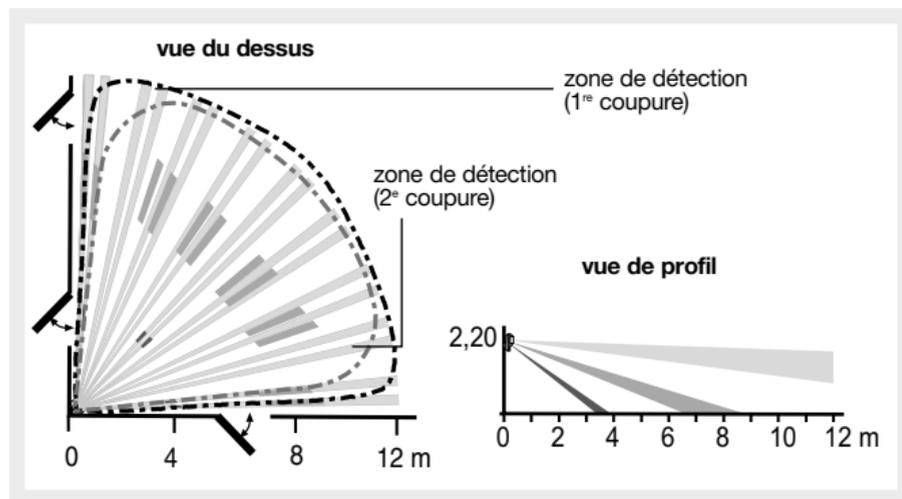
Sommaire

1. Présentation	2
2. Préparation	3
2.1 Ouverture	3
2.2 Alimentation	3
3. Apprentissage	4
4. Paramétrage	5
5. Pose du détecteur	7
5.1 Choix de l'emplacement	7
5.2 Fixation	8
5.3 Orientation et test	10
6. Maintenance	11
6.1 Signalisation de défaut d'alimentation ..	12
6.2 Changement de l'alimentation	12
7. Caractéristiques	13

1. Présentation

Le détecteur de mouvement volumétrique est utilisé pour la protection intérieure des locaux.

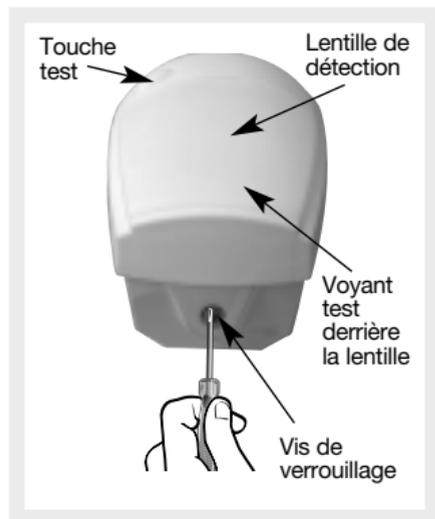
Il détecte les variations de rayonnement infrarouge produites par le mouvement d'un corps dans une zone de détection de 90°. Il se place dans les pièces à risque (salon, bureau, chambre...).



2. Préparation

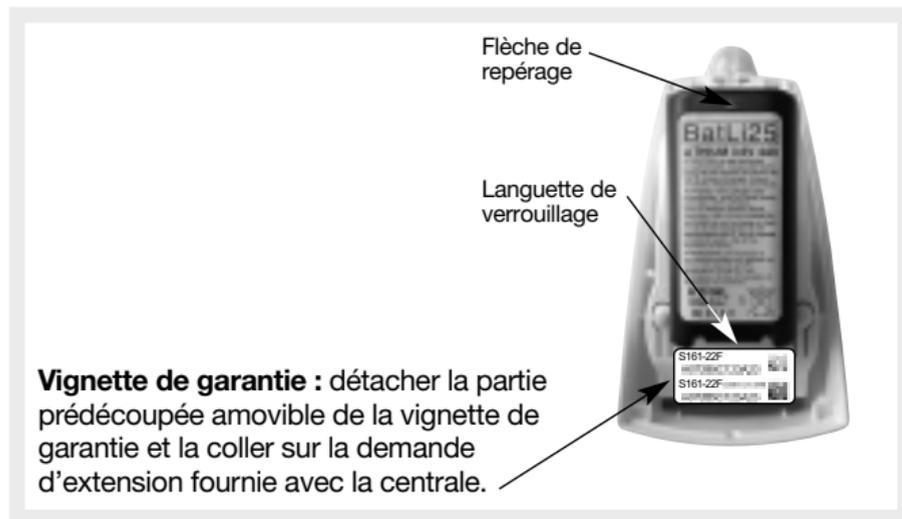
2.1 Ouverture

Ouvrir le boîtier du détecteur en desserrant la vis de verrouillage avec un tournevis cruciforme.



2.2 Alimentation

Connecter le bloc lithium en respectant le sens de branchement indiqué par la flèche de repérage.

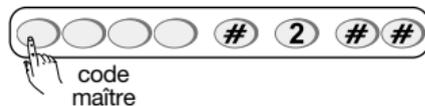


ATTENTION : le clignotement régulier des voyants rouges est normal tant que le détecteur n'est pas clipsé sur son socle.

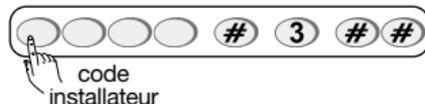
3. Apprentissage

Lors de l'apprentissage, il est inutile de placer le produit à apprendre à proximité de la centrale, au contraire nous vous conseillons de vous éloigner quelque peu (placer le produit à au moins 2 m de la centrale).

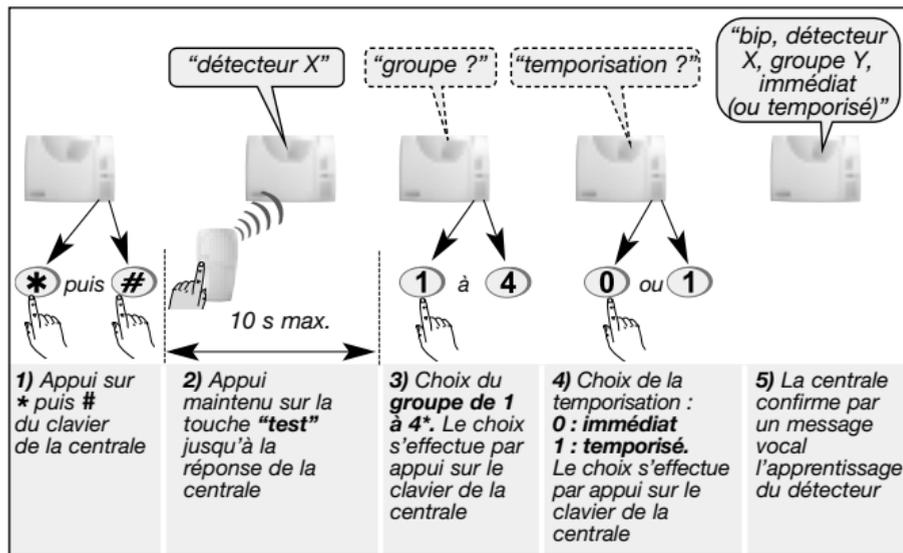
L'apprentissage permet d'établir la reconnaissance du détecteur par la centrale. Pour effectuer l'opération d'apprentissage du détecteur, la centrale doit être en mode installation, dans le cas contraire, demander à l'utilisateur de composer :



puis composer:



Réaliser la séquence d'apprentissage décrite ci-dessous :



ATTENTION : la centrale signale une erreur de manipulation par 3 bips courts ; dans ce cas, reprendre la séquence d'apprentissage à son début.

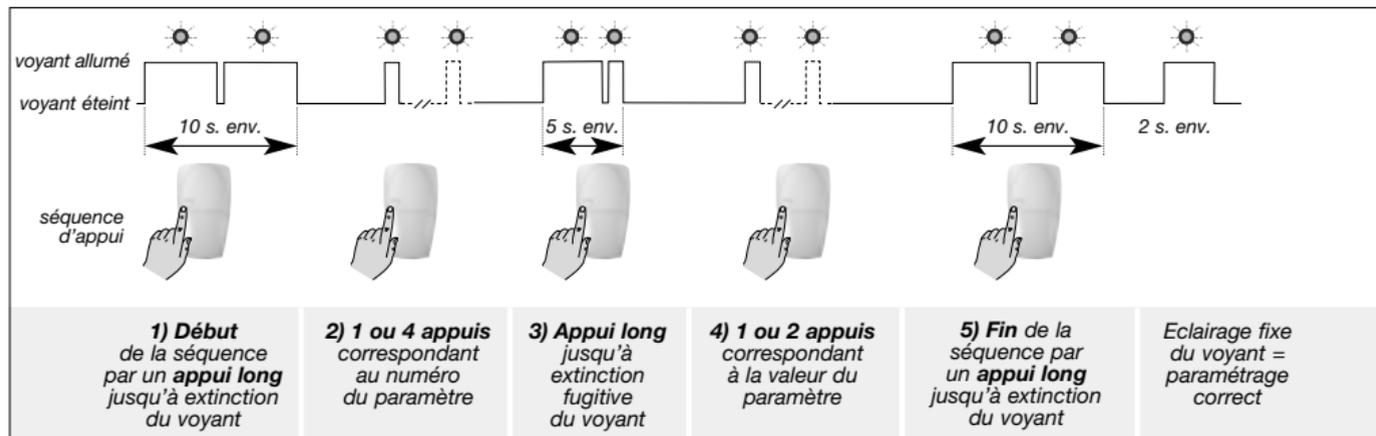
4. Paramétrage

ATTENTION : le paramétrage du détecteur doit être réalisé boîtier ouvert uniquement.

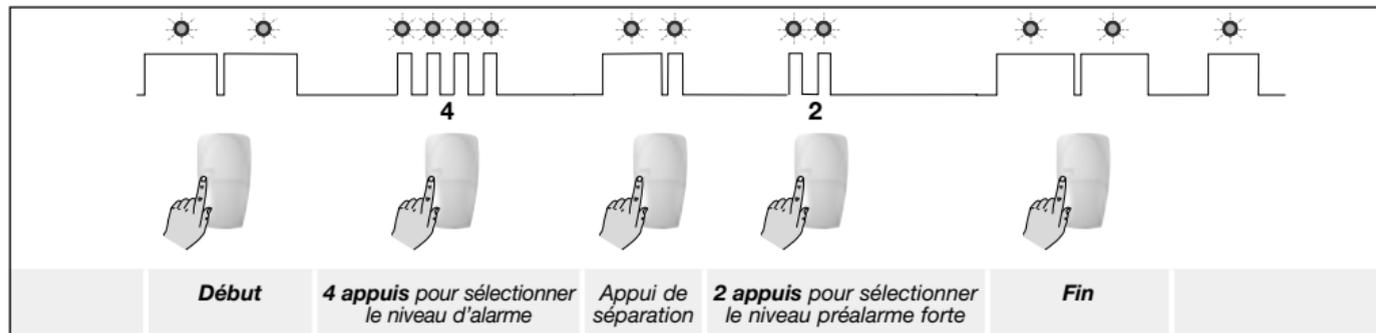
Choix de la sensibilité de détection ou du niveau d'alarme :

Désignation de la fonction	N° du paramètre	Valeur du paramètre	Caractéristiques
Sensibilité de détection	1	1	1 ^{re} coupure
		2	2^e coupure (paramétrage usine)
Niveau d'alarme	4	1	Intrusion (paramétrage usine)
		2	Préalarme forte
		3	Préalarme faible

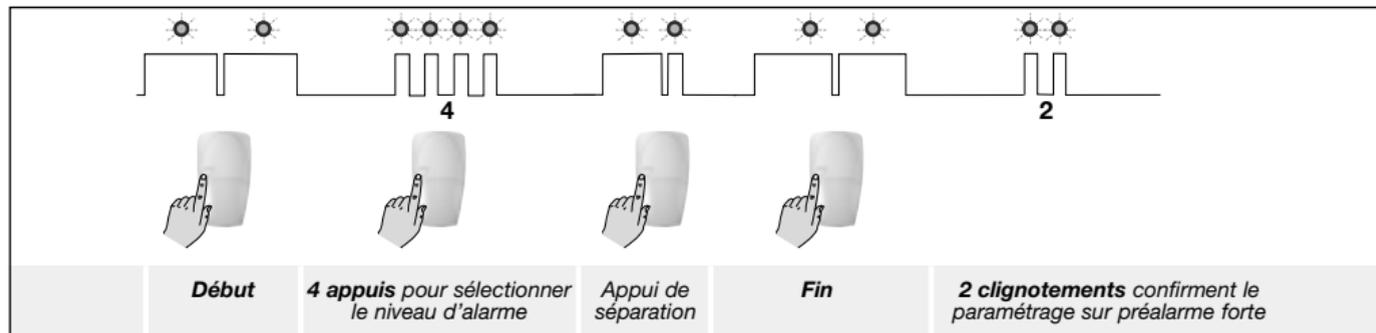
Réaliser la séquence de paramétrage décrite ci-dessous :



Exemple de paramétrage : paramétrage du détecteur pour un niveau d'alarme sur préalarme : numéro de paramètre 4, valeur de paramètre 2.



Vérification du paramétrage : la vérification du niveau d'alarme s'effectue en sélectionnant le n° de paramètre et en contrôlant le nombre de clignotements correspondants.



5. Pose du détecteur

5.1 Choix de l'emplacement

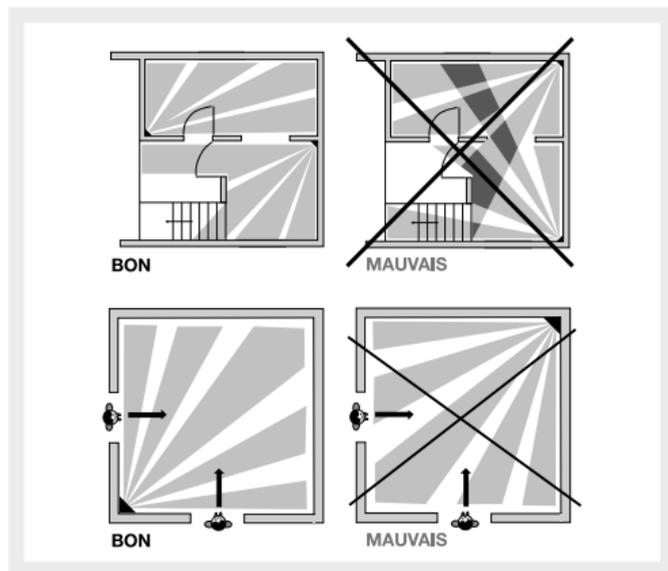
Le détecteur doit être placé :

- à l'intérieur,
- à 2,20 m du sol,
- perpendiculairement aux issues à protéger, la détection volumétrique est plus efficace quand l'intrus coupe perpendiculairement les faisceaux,
- orienté vers l'intérieur du local à protéger,
- de manière à ce que la zone de détection ne croise pas celle d'un autre détecteur de mouvement.

Le détecteur ne doit pas être placé :

- dans un endroit susceptible d'être frappé directement par les rayons du soleil ou par une source lumineuse très puissante,
- en face ou au-dessus d'une source de chaleur,
- à l'extérieur ou dans un courant d'air,
- directement sur une paroi métallique ou proche de sources de parasites (compteurs électriques...) ou de ventilation.

ATTENTION : respecter une distance d'au moins 2 m entre chaque produit, excepté entre deux détecteurs.



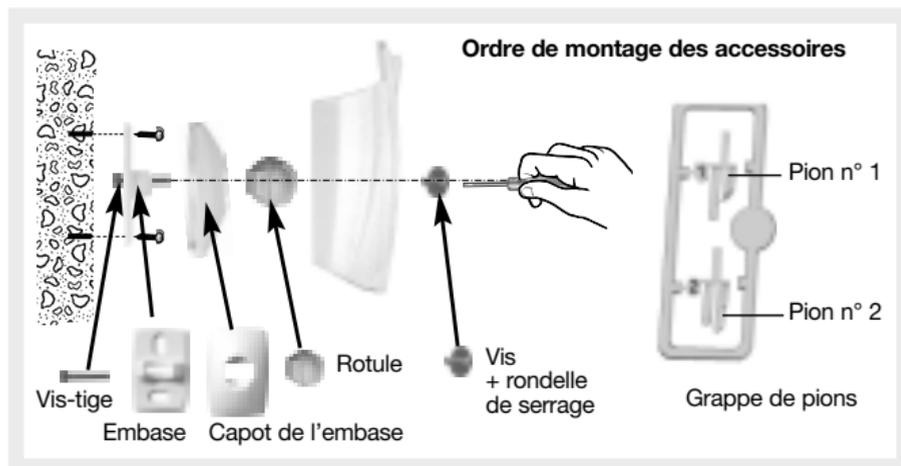
5.2 Fixation

Le détecteur peut être fixé au mur selon 3 types de fixation :

- sur rotule,
- en angle,
- à plat.

Aux 3 types de fixation correspond un n° de pion d'autoprotection :

- sur rotule : pion n° 0.
- à plat : pion n° 1,
- en angle : pion n° 2.



ATTENTION : pour une fixation sur rotule, le pion n° 0 est déjà positionné en usine dans son emplacement à l'intérieur du détecteur.

ATTENTION : Pour des raisons de sécurité et de durée de vie des piles du détecteur, le montage du pion d'autoprotection est obligatoire. En cas d'oubli ou de montage incorrect de ce pion, le voyant test du détecteur clignote en permanence quand celui-ci est clipsé sur son socle.

ATTENTION : en cas de fixation du détecteur de mouvement en angle ou à plat contre un mur, coller l'étiquette (fournie dans le sachet accessoires), sur l'arrière du produit afin de masquer l'ouverture et d'empêcher l'entrée des insectes.

Si fixation en angle ou à plat contre un mur
For a fixing in a corner or flat against the wall

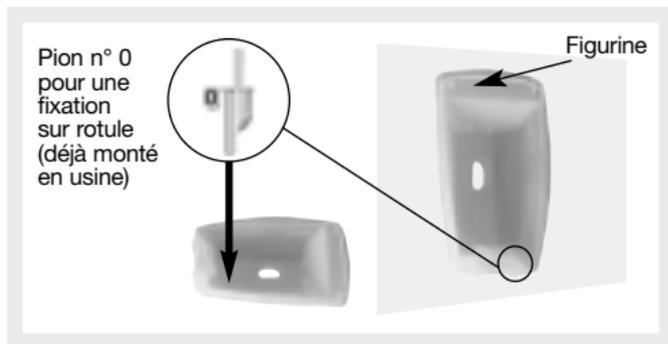
A fixation en angle ou à plat contre un mur.
For a fixing in a corner or flat against the wall.



653563_A

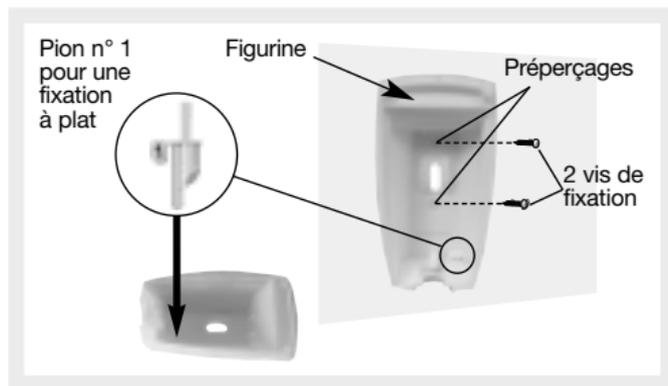
Fixation sur rotule

1. Positionner au mur l'embase à l'endroit choisi pour repérer les 2 trous de perçage.
2. Percer le mur.
3. Insérer la vis-tige par l'arrière de l'embase et fixer l'embase.
4. Positionner le capot de l'embase.
5. Assembler les deux parties de la rotule.
6. Insérer la rotule montée dans la vis-tige.
7. Positionner le socle du détecteur de mouvement (une figurine indique le sens de montage).
8. Visser la vis de serrage sans forcer de façon à pouvoir ajuster l'orientation du détecteur.
9. Positionner le détecteur de mouvement sur son socle et l'orienter approximativement.



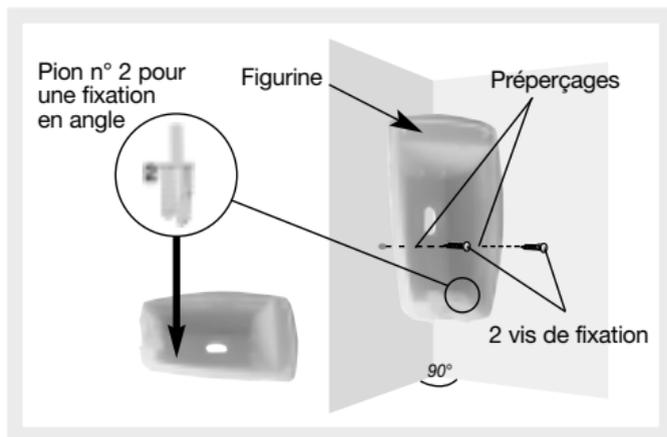
Fixation à plat

1. Pré-percer le socle du détecteur de mouvement aux 2 points de préperçages.
2. Positionner le socle au mur à l'endroit choisi pour repérer les trous de perçage (une figurine indique le sens de montage).
3. Percer le mur et fixer le socle.
4. Retirer le pion positionné en usine.
5. Détacher le pion n° 1 de la grappe fournie.
6. Positionner le pion dans son emplacement.
7. Positionner le détecteur de mouvement sur son socle.



Fixation en angle

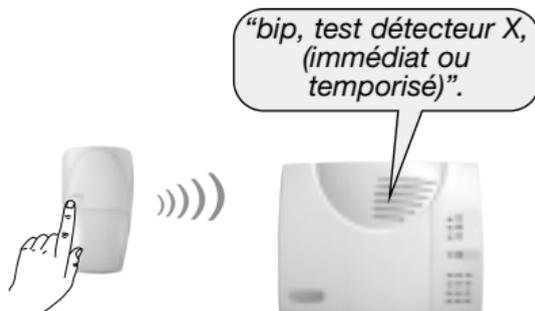
1. Pré-percer le socle du détecteur de mouvement aux 2 points de préperçages.
2. Positionner le socle au mur à l'endroit choisi pour repérer les trous de perçage (une figurine indique le sens de montage).
3. Percer le mur et fixer le socle.
4. Retirer le pion positionné en usine.
5. Détacher le pion n° 2 de la grappe fournie.
6. Positionner le pion dans son emplacement.
7. Positionner le détecteur de mouvement sur son socle.



5.3 Orientation et test

Le détecteur infrarouge possède un mode test permettant de tester :

- l'alimentation : l'éclairage du voyant pendant l'appui sur la touche test confirme l'état correct de l'alimentation,
- la zone de détection : chaque détection est signalée par l'éclairage du voyant,
- la liaison radio (cf. § Vérification des liaisons radio décrit dans la notice de la centrale).

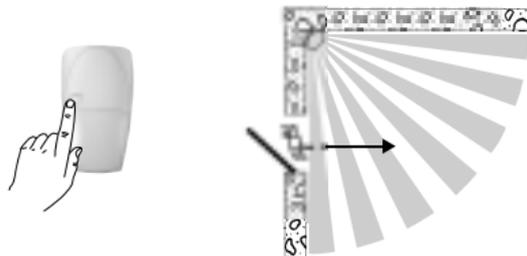


ATTENTION : la centrale doit être en mode installation pour réaliser cette vérification.

Vérifier la zone de détection

- Appuyer sur la touche test : le détecteur passe en mode test pour une durée de 90 s.
- Traverser la zone protégée perpendiculairement aux faisceaux (cf. schéma) : à chaque mouvement détecté, le voyant test du détecteur s'éclaire.

En l'absence de détection : modifier l'orientation du détecteur sur sa rotule, vérifier qu'aucun obstacle ne se situe entre la zone de détection et le détecteur.



A la fin de la période de test, le détecteur passe automatiquement en mode normal :

- inhibition du détecteur de 90 s après une détection,
- plus d'éclairement du voyant test lors d'une détection.

6. Maintenance

Recommandations

Tout accès aux composants internes peut endommager le produit par décharges d'électricité électrostatique. Lors d'une intervention sur le produit prendre les précautions suivantes :

- éviter tout contact, direct ou par l'intermédiaire d'un outil métallique, avec les composants électroniques ou les parties métalliques des borniers de connexion,
- utiliser des outils non magnétiques,
- avant d'accéder aux composants internes, toucher une surface métallique non peinte telle qu'une canalisation d'eau ou un matériel électrique relié à la terre,
- limiter au maximum les déplacements entre deux accès aux composants internes. Sinon répéter l'opération ci-dessus avant chaque nouvelle intervention sur le produit.

6.1 Signalisation de défaut d'alimentation

La centrale signale le défaut d'alimentation du détecteur infrarouge.

Pour vérifier si l'alimentation du détecteur est défectueuse, appuyer sur le bouton test du détecteur.



Si le voyant test ne s'éclaire plus, le bloc lithium est à remplacer.

ATTENTION : le paramétrage du détecteur est sauvegardé lors du changement de l'alimentation.

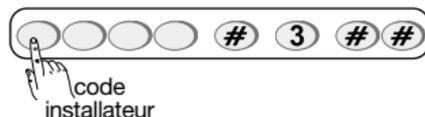
6.2 Changement de l'alimentation

Pour changer l'alimentation :

1. mettre la centrale en mode installation, demander à l'utilisateur de composer :



puis composer:



2. Ouvrir le boîtier du détecteur (cf. § Ouverture).
3. Déclipser le bloc lithium.
4. Attendre 2 min avant de remplacer le bloc lithium usagé.

5. Repasser la centrale en mode utilisation.

6. Composer :



ATTENTION : la déconnexion du bloc lithium s'effectue en appuyant sur la languette de déverrouillage.

Il est impératif de remplacer le bloc lithium fourni par un pack pile lithium du même type (BatLi25, 2 x 3,6 V). Déposer le bloc lithium usagé dans les lieux prévus pour le recyclage.



7. Caractéristiques

Spécifications techniques	Détecteur de mouvement LS radio, 90°, 12 m S161-22F 
Détection infrarouge	détection volumétrique 12 m, 90 °
Types de fixation	<ul style="list-style-type: none">• sur rotule• à plat• en angle
Usage	intérieur
Alimentation	pack lithium BatLi25, 2 x 3,6 V 2 Ah
Autonomie	5 ans en usage courant
Liaisons radio	TwinBand® 400/800 MHz
Touche test	alimentation et détection
Voyant	1
Température de fonctionnement	- 10°C à + 55°C
Autoprotection	ouverture / arrachement (sauf si monté sur rotule)
Indices de protection mécanique	IP 31/ IK 02
Dimensions sans rotule	58 x 102 x 57 mm
Poids	115 g (avec accessoires)

**PRODUITS PERIPHERIQUES
ET ORGANES INTERMEDIAIRES**

NORMES NF C 48-205 ou C 48-450
NF C 48-255 ou C 48-456
C 48-435
NF EN 50130-4 et 5
NF EN 60950 ou NF EN 60065

**MATERIELS DE SECURITE
ELECTRONIQUES
DETECTION D'INTRUSION**



NF&A2P 2 Boucliers - Suivant référentiel de certification NF324-H58

MARQUE COMMERCIALE : **HAGER**

REFERENCE DU PRODUIT : **S161-22F**

N° DE CERTIFICATION : **2620002530**

Technologie : **Infra Rouge passif**

Caractéristiques de détection :

	Angle (degré)	Angle (degré)
	<i>Volumétrique</i>	<i>Couloir</i>
Portée maxi	90°	10°

	Portée (m)	Portée (m)
	<i>Volumétrique</i>	<i>Couloir</i>
Angle maxi	12	25

CNPP Département Certification
Route de la Chapelle
BP 2265
F-27950 Saint Marcel

AFNOR Certification
11 rue Francis de Pressensé
F-93571 Saint Denis La Plaine Cedex
<http://www.marque-nf.com>

Pour obtenir des conseils lors de l'installation ou avant tout retour de matériel, contactez l'assistance technique HAGER dont les coordonnées figurent sur la notice de la centrale.

Une équipe de techniciens qualifiés vous indiquera la procédure à suivre.

www.hager.fr



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Fabricant : **Hager Security SAS**
Adresse : **F-38926 Crolles Cedex - France**



Type de produit : **Détecteur de mouvement**
Marque : **Hager**

Nous déclarons sous notre seule responsabilité que les produits auxquels se réfèrent cette déclaration sont conformes aux exigences essentielles des directives suivantes :

- **Directive R&TTE : 99/5/CE**
- **Directive Basse Tension : 2006/95/CE**
- **Directive ROHS : 2002/95/CE**

conformément aux normes européennes harmonisées suivantes :

Références produits	S161-22F
EN 300 220-2 V2.1.2	X
EN 300 330-2 V1.3.1	
EN 50130-4 (95) + A1 (98) + A2 (2002)	X
EN 55022 & 55024 (2002)	
EN 60950 (2006)	X
EN 301 489-1 V1.8.1	X

Ces produits peuvent être utilisés dans toute l'UE, l'EEA et la Suisse

Crolles, le 04/09/09

Signature :
Patrick Bernard
Directeur Recherche et Développement

Document non contractuel, soumis à modifications sans préavis.

Hager SAS
132 Boulevard d'Europe
BP 78
F-67212 OBERNAI CEDEX

Tél. +333 88 49 50 50
www.hager.com



Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie (Applicable dans les pays de l'Union Européenne et autres pays européens disposant d'un système de collecte). Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. En vous assurant que ce produit est bien mis au rebut de manière appropriée, vous aiderez à prévenir les conséquences négatives pour l'environnement et la santé humaine. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez vous adresser à votre municipalité, déchetterie ou au magasin où vous avez acheté le produit.